

## 1.3 Régions - Départements

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, 64,3 millions de personnes résident en France : 62,5 millions en France métropolitaine et 1,9 million dans les départements d'outre-mer. 770 000 habitants résident dans les collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin et Saint-Barthélemy). Ainsi au total, la population des territoires français atteint 65,1 millions de personnes.

Alors que durant les années 1980 et 1990 le dynamisme démographique de la France métropolitaine était porté surtout par les périphéries urbaines, désormais ce sont tous les types de territoires qui en bénéficient. En 2006, la population reste concentrée autour du pôle parisien et des grandes agglomérations. Mais certains territoires éloignés des villes se densifient significativement. La population des espaces ruraux augmente au même rythme que celle de l'ensemble du territoire français (+ 0,7 % par an). En parallèle, de nouvelles zones de densification urbaine apparaissent le long des infrastructures et des frontières avec le Luxembourg et l'Espagne. À l'intérieur des pôles urbains, les villes-centres connaissent un regain démographique, particulièrement dans les plus grandes agglomérations. Dans le Nord, l'Est et les grandes villes, où la population est plus jeune qu'ailleurs, le dynamisme démographique vient essentiellement d'un nombre de naissances très supérieur à celui des décès. L'attrait du Sud et de l'Ouest est toujours très

fort, tandis que le grand bassin parisien marque le pas.

En 2006, on recense un dixième de la population métropolitaine ayant changé de département durant les cinq années précédentes. Tout comme dans les années 1990, les départements métropolitains de l'Ouest et du Sud sont les plus attractifs, au contraire de ceux du Nord et de l'Est. En dessous d'une ligne joignant le Finistère à la Haute-Savoie, tous les départements, à l'exception de la Charente et des Bouches-du-Rhône, accueillent plus de migrants venant du reste de la métropole qu'ils n'en voient partir. Sur une bande intermédiaire, de la Sarthe à l'Allier, les **soldes migratoires** sont le plus souvent faiblement positifs. Au nord de cette bande, c'est-à-dire dans tous les départements du Nord et du Nord-Est, les départs sont plus importants que les arrivées. Dans les départements franciliens, les soldes migratoires sont très fortement négatifs, en particulier en Seine-Saint-Denis et à Paris. Les départements plutôt ruraux, situés dans l'Ouest sur le littoral (Vendée, Morbihan, Côtes-d'Armor...), le Sud-Ouest (Tarn-et-Garonne, Tarn, Landes, Aude, Ariège...), ainsi que dans le Massif central (Corrèze, Creuse...) ont renforcé leur attractivité, déjà manifeste dans les années 1990. D'autres, déficitaires entre 1990 et 1999, assez dispersés sur le territoire et également plutôt ruraux sont devenus excédentaires depuis 2001 (Cantal, Deux-Sèvres, Saône-et-Loire...). ■

### Définitions

**Solde apparent des entrées et des sorties** : calculé comme la différence entre la variation de population et le solde naturel, il représente à la fois la différence entre les entrées et les sorties d'une zone (solde migratoire) et des écarts de population qui peuvent provenir de différences de méthode entre deux recensements de la population.

**Solde migratoire** : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

**Solde naturel** : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

**Recensement de la population** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Jeunes et territoires – L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité », *Insee Première* n° 1275, janvier 2010.
- « Recensement de la population de 2006 – Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs », *Insee Première* n° 1248, juillet 2009.
- « Recensement général de la population du Territoire des îles de Wallis et Futuna (21 juillet 2008) », *Insee Résultats Société* n° 96, juillet 2009.
- « La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », *Insee Première* n° 1218, janvier 2009.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

## Évolution de la population par région de 1999 à 2009

Région	Estimation de population au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 (p) en milliers	Densité de population en hab./km <sup>2</sup>	Taux de variation annuel moyen 1999-2009 en %			Région	Estimation de population au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 (p) en milliers	Densité de population en hab./km <sup>2</sup>	Taux de variation annuel moyen 1999-2009 en %		
			Total	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent des entrées et des sorties <sup>1</sup>				Total	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent des entrées et des sorties <sup>1</sup>
Alsace	1 847	223,1	0,6	0,5	0,1	Lorraine	2 342	99,5	0,1	0,3	-0,2
Aquitaine	3 200	77,5	1,0	0,1	0,9	Midi-Pyrénées	2 865	63,2	1,2	0,1	1,1
Auvergne	1 343	51,6	0,3	0,0	0,3	Nord-Pas-de-Calais	4 022	324,0	0,1	0,5	-0,4
Basse-Normandie	1 467	83,4	0,3	0,2	0,1	Pays de la Loire	3 538	110,3	0,9	0,5	0,4
Bourgogne	1 637	51,8	0,2	0,0	0,2	Picardie	1 906	98,3	0,3	0,4	-0,1
Bretagne	3 163	116,3	0,9	0,2	0,7	Poitou-Charentes	1 759	68,2	0,7	0,0	0,7
Centre	2 544	65,0	0,4	0,2	0,2	Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 940	157,3	0,9	0,2	0,7
Champagne-Ardenne	1 336	52,2	-0,1	0,3	-0,4	Rhône-Alpes	6 160	141,0	0,9	0,5	0,4
Corse	307	35,4	1,7	0,0	1,7	<b>France métropolitaine</b>	<b>62 469</b>	<b>114,8</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>
France-Comté	1 168	72,1	0,4	0,4	0,0	Guadeloupe	404	248,6	0,5	0,9	-0,4
Haute-Normandie	1 822	147,9	0,2	0,4	-0,2	Guyane	229	2,7	3,9	2,8	1,1
Île-de-France	11 746	977,9	0,7	0,9	-0,2	Martinique	402	356,4	0,5	0,7	-0,2
Languedoc-Roussillon	2 616	95,6	1,3	0,2	1,1	La Réunion	817	326,3	1,5	1,4	0,1
Limousin	741	43,7	0,4	-0,3	0,7	<b>France</b>	<b>64 321</b>	<b>101,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>

1. Le solde apparent des entrées et des sorties est calculé comme la différence entre la variation de population et le solde naturel.

Note : résultats provisoires arrêtés fin 2009.

Source : Insee, estimations de population.

## Évolution de la population par département de 1999 à 2008

Département	Estimation de population au 1 <sup>er</sup> janvier 2008 <sup>1</sup> en milliers	Variation relative annuelle 1999-2008 en %	Département	Estimation de population au 1 <sup>er</sup> janvier 2008 <sup>1</sup> en milliers	Variation relative annuelle 1999-2008 en %	Département	Estimation de population au 1 <sup>er</sup> janvier 2008 <sup>1</sup> en milliers	Variation relative annuelle 1999-2008 en %
02 Aisne	537,5	0,0	35 Ille-et-Vilaine	965,5	1,2	69 Rhône	1 689,0	0,8
03 Allier	342,5	-0,1	36 Indre	232,5	0,1	70 Haute-Saône	238,0	0,4
04 Alpes-de-Hte-Pce	157,5	1,4	37 Indre-et-Loire	585,5	0,6	71 Saône-et-Loire	552,5	0,1
05 Hautes-Alpes	133,5	1,1	38 Isère	1 188,5	0,9	72 Sarthe	559,5	0,6
06 Alpes-Maritimes	1 089,5	0,8	39 Jura	259,5	0,4	73 Savoie	409,0	1,0
07 Ardèche	312,0	1,0	40 Landes	371,5	1,4	74 Haute-Savoie	715,0	1,4
08 Ardennes	284,0	-0,2	41 Loir-et-Cher	327,5	0,4	75 Paris	2 199,5	0,4
09 Ariège	150,0	1,0	42 Loire	741,5	0,2	76 Seine-Maritime	1 244,0	0,0
10 Aube	302,0	0,4	43 Haute-Loire	221,5	0,6	77 Seine-et-Marne	1 301,5	1,0
11 Aude	349,5	1,4	44 Loire-Atlantique	1 259,0	1,2	78 Yvelines	1 409,0	0,4
12 Aveyron	275,5	0,5	45 Loiret	651,0	0,6	79 Deux-Sèvres	365,0	0,6
13 Bouches-du-Rhône	1 973,0	0,8	46 Lot	172,0	0,8	80 Somme	566,5	0,2
14 Calvados	676,0	0,5	47 Lot-et-Garonne	326,0	0,7	81 Tarn	372,0	0,9
15 Cantal	148,5	-0,2	48 Lozère	77,0	0,5	82 Tarn-et-Garonne	234,5	1,4
16 Charente	350,5	0,3	49 Maine-et-Loire	775,0	0,6	83 Var	1 005,0	1,3
17 Charente-Maritime	609,5	1,0	50 Manche	496,0	0,3	84 Vaucluse	542,0	0,9
18 Cher	314,5	0,0	51 Marne	566,0	0,0	85 Vendée	615,0	1,5
19 Corrèze	242,5	0,5	52 Haute-Marne	186,5	-0,5	86 Vienne	424,5	0,7
2A Corse-du-Sud	141,5	2,0	53 Mayenne	302,0	0,6	87 Haute-Vienne	373,0	0,6
2B Haute-Corse	161,5	1,5	54 Meurthe-et-Moselle	727,5	0,2	88 Vosges	380,0	0,0
21 Côte-d'Or	520,5	0,3	55 Meuse	194,0	0,1	89 Yonne	342,0	0,3
22 Côtes-d'Armor	579,0	0,7	56 Morbihan	708,0	1,1	90 Territoire de Belfort	143,0	0,4
23 Creuse	123,5	-0,1	57 Moselle	1 039,5	0,2	91 Essonne	1 209,5	0,7
24 Dordogne	408,5	0,6	58 Nièvre	221,0	-0,2	92 Hauts-de-Seine	1 557,5	1,0
25 Doubs	522,5	0,5	59 Nord	2 563,0	0,0	93 Seine-Saint-Denis	1 517,0	1,0
26 Drôme	477,5	1,0	60 Oise	799,5	0,5	94 Val-de-Marne	1 311,5	0,7
27 Eure	575,5	0,7	61 Orne	292,0	0,0	95 Val-d'Oise	1 167,0	0,6
28 Eure-et-Loir	424,0	0,4	62 Pas-de-Calais	1 459,0	0,1	<b>France métropolitaine</b>	<b>62 131,0</b>	<b>0,7</b>
29 Finistère	888,5	0,5	63 Puy-de-Dôme	629,0	0,4	971 Guadeloupe	402,5	0,5
30 Gard	696,5	1,3	64 Pyrénées-Atlantiques	647,0	0,8	972 Martinique	399,5	0,5
31 Haute-Garonne	1 220,0	1,7	65 Hautes-Pyrénées	229,0	0,3	973 Guyane	221,5	4,0
32 Gers	184,5	0,8	66 Pyrénées-Orientales	441,5	1,3	974 La Réunion	805,5	1,5
33 Gironde	1 422,5	1,1	67 Bas-Rhin	1 091,0	0,7	<b>France</b>	<b>63 960,0</b>	<b>0,7</b>

1. Résultats provisoires arrêtés fin 2009.

Source : Insee, estimations de population.